de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 6 AOUT 1885.

Athénée Louisianais

Les membres de cette société se sont réunis le mois dernier, principalement pour préparer le concours de 1885. Nous donnons ci-dessous les dispositions adoptées pour cette nouvelle lutte littéraire. Le choix des sujets nous paraît heureux ; il ouvre aux femmes et aux hommes un champ de recherches faciles, et des perspectives attrayantes pour l'imagination. Nous ne saurions trop engager notre population à entrer dans la voie qui l'appelle. Que nos jeunes gens des deux sexes se souviennent des belles et bonnes paroles qu'ils ont entendues à la conférence de l'Hon. Charles Gayarré sur la race latine en Louisiane ; qu'ils s'inspirent de ses nobles sentiments, et se guident sur les indications tracées par lui comme historien et comme romancier ; un brillant horizon leur sollicite ; que chacun se mette en route pour en explorer la partie qui surait le plus à sa vue ; il est sûr d'en rapporter quelque chose qui le récompensera de la peine qu'il aura prise.

Concours littéraire de 1885.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 mai 1885, jusqu'au 15 février 1886 inclusivement.

Les manuscrits ne seront pas reçus après le 16 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphie ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Le candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour femmes :

LA FEMME DANS LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, comme auteur, AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Pour les hommes :

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DU CONCURRENT.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

Union Catholique-Diocésaine du Sacré Cœur.

SOUSCRIPTION LIBRE.

L'association a pour objet de pourvoir aux besoins présents du diocèse et de lui assurer dans l'avenir la conservation de la dette du diocèse. Le don d'une piastre par an, confère le titre et les privilèges de membre de l'association.

Un comité de dames est formé avec la mission de recueillir les souscriptions et d'en assurer le fonctionnement dans toutes les paroisses du diocèse.

Les membres de l'association et les bienfaiteurs de l'œuvre auront part aux prières, aux suffrages, aux messes et à toutes les œuvres méritoires du diocèse.

Leurs noms seront inscrits et mis dans un cœur placé au pied du Maître-Autel de la Cathédrale.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur une messe sera célébrée à leur intention, et le premier vendredi de novembre une autre messe sera dite pour les âmes des membres défunts de l'association.

La réunion des dames du comité et des sociétaires donne chaque personne du diocèse aura droit de présenter quelqu'un du mois au presbytère de la île paisiane.

Le Rév. Père H. Mignot est le directeur de l'Union Catholique Diocésaine du Sacré-Cœur.

Les listes portent notre signature et le sceau du diocèse.

Comme cette œuvre est essentiellement diocésaine, les collectrices et collectrices des paroisses ont naturellement le droit de collecter dans tout notre archidiocèse.

FRANCIS X. LERAY.
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

PETITES ANNONCES.

PERDU.

Perdu. Une chienne tachetée blanc et noir, portant un collier en argent. $5 de récompense et on la reconduit au No 264 rue Esplanade. 6août—2f

Trouvé—Dimanche soir, sur l'avenue Lesplon, entre Nouvelle-Orléans, une vache noire avec une tache blanche au front. Le propriétaire peut la reclamer en payant les frais. Inquiéter à Fred Hudson, sans écurie de Pierre Moïse. 4 août—3f

A VENDRE.

A vendre, a bon marché, un lot de vieux joyeaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille*. 29 août

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul agentaire détaillant

Dentistes.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le remorc de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150 ..... RUE DU CANAL 150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de toutes genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix statistique. 26 août—

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat.
Cloître St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de 1re année, sous la direction du docteur Ourto, et une classe de troisième à l'aiguille et trouvent d'agrément tels que Harpe, Piano, en peuvent, en plus, recevoir leurs élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand apprécié.

Billet entier, $5 ; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écrire ment ou donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 ou plus.
Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à Nouvelle-Orléans.

Ce tirage aussi que tous les tirages suivants sont tous sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 11 AOUT 1885.

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,.....	25,000
1 Lot de	10,000,.....	10,000
1 Lot de	12,000,.....	12,000
5 Lots de	2,000,.....	10,000
10 Lots de	1,000,.....	10,000
20 Lots de	500,.....	10,000
100 Lots de	200,.....	20,000
300 Lots de	100,.....	30,000
500 Lots de	50,.....	25,000
1,000 Lots de	25,.....	25,000
PRIX D'APPROXIMATION :		
9 Lots d'approximation de	$750 chacun pour les nouvel unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	$6,750
9 Lots d'approximation de	$500 chacun pour les nouvel unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	4,500
9 Lots d'approximation de	$250 chacun pour les nouvel unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	2,250
1,967 Lots de montants à		$965,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous gs donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tous les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons ce fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE H
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle - Orléans, Lne.,

MARDI, 11 AOUT 1885.

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,.....	25,000
1 Lot de	10,000,.....	10,000
1 Lot de	12,000,.....	12,000
5 Lots de	2,000,.....	10,000
10 Lots de	1,000,.....	10,000
20 Lots de	500,.....	10,000
100 Lots de	200,.....	20,000
300 Lots de	100,.....	30,000
500 Lots de	50,.....	25,000
1,000 Lots de	25,.....	25,000
PRIX D'APPROXIMATION :		
9 Lots d'approximation de	$750 chacun pour les nouvel unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	$6,750
9 Lots d'approximation de	$500 chacun pour les nouvel unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	4,500
9 Lots d'approximation de	$250 chacun pour les nouvel unités restant du numéro qui aura gagné le lot de	2,250
1,967 Lots de montants à		$965,500

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
GROS LOT
$75,000.
1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Bandages, Herniaires, Brosses, Bas pressoire pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
953 rue du Champ, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction, sous tous les rapports.
25 avril 85—1 an

BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Devoe, de Paris, avec le nouveau système Aquilifère, se recommande à l'attention du public la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à double échappement pour notre climat et sont généralement garantis. J'offre ces Pianos à un prix exceptionnellement bas.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
Pour—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

H. Schwartz vs W. S. Salter, &c.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 11,602.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 10 août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Une bâtisse en bois entourant les machines servant à fournir la lumière électrique au lieu de plaisance connu sous le nom de Fort Espagnol (au lac, à l'extrémité du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac) près et du côté Sud de la gare au dit Fort, les fondations en briques pour machines, etc.; dans la dite bâtisse, un injecteur, un éjecteur, une pompe royale, les courroies pour faire marcher les dites machines, un steam gauge et gauge cocks sur la bouilloire ou machine, les tuyaux et les appareils des dites machines, de même que la citerne voisine, le tout d'après un inventaire en mon bureau.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Warren S. Salter, au ball passé entre lui et la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac, pour la location de la propriété de la dite compagnie, ball expirant le 31 décembre 1885.

Une copie du dit ball peut être vue sur demande en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juil—4 8 9 août.

Frank D. Chrétien vs. Victor Hébert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec la maison de résidence, dernièrement construite dessus, droits, voies, servitudes, privilèges, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément connue comme Greenville et dans l'ex No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé, maintenant connue comme City Park, et les rues Walnut, Félicia et Celeste, conformément au plan original du dit faubourg Greenville fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 15 avril 1831, et déposé pour référence au l'étude de W. J. Lewis, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure, plus ou moins, quarante-quatre pieds de front sur une profondeur de cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne du City Park et cent cinquante-trois pieds de profondeur en face à la rue Walnut, et borne dans le fond par le lot de terre dernièrement vendu par le dit Victor Hébert à J. M. Barbazon.

Lequel dit lot de terre forme une partie du carré ou lot de terre acquis par le défendeur de Frank Hébert et autres, par acte passé parent Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 1er mai 1883, enregistré au Bureau des transferts de cette ville, dans le livre 119, folio 91.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21juil—21 28 août4 11 18 22

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Laurent Faget contre Mme Vve E. Gaudier.—No 6714.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique le VENDREDI 14 août, 1885, à 11 heures A. M., au face du mon bureau, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
4août—4,11.14

Leopold Weil vs. A. Meyer—No 6675.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, le SAMEDI, 8 août, 1885, à une heure A. M., en face de mon bureau, No 94 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
29 juillet—29—août 4 8

F. J. Leche, agent, vs. Joseph Joseph.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 8,214—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'encan SAMEDI, le 8 août 1885, à midi, à mon bureau, No. 152 rue Lafayette, entre St. Charles et Carondelet, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles, d'après un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. A. LOOBY, Constable
de la Première Cour de Cité.
29juil—29, 4, 8 août

Charte de la Compagnie des Pulps Artésienne de la Louisiane.

LES soussignés au nombre de huit, ce 27me jour du mois de juin 1885, ont formé entre eux, conformément aux lois de la Louisiane, une association demeurant à la ville de la Nouvelle Orléans, qui s'intitule : **"Louisiana Artesian Well Company"**, dont le but, le centre, sera des puits artésiens et autres dans l'Etat de la Louisiane et dans les Etats voisins. La Compagnie possédera tous les pouvoirs accordés par les statuts aux corporations ayant pour fonds de capital sera de Trois mille dollars divisés en trente actions de cent dollars chacune, payables en argent au moment de leur souscription. Tous ses pouvoirs de corporation sont donnés au Bureau de Direction de trois actionnaires, chacun devant posséder au moins dix actions, lesquels actionnaires seront choisis tous les ans par un vote de scrutin le premier lundi du mois de juillet. Ils nommeront un président, qui sera tout jours les procès légaux. Cette Charte expirera le premier lundi du mois de juillet 1887, à moins que la dite Compagnie, ses actionnaires et ses ayants droits ne prennent une nouvelle charte, de la dite Compagnie, ne prennent, pour ces dettes et partager son actif.

Personnellement, sont venus et ont comparu devant moi, l'autorité soussignée, Edgar N. Farrar, qui, dûment assermenté, dit que les parties à cet acte y ont apposé leurs signatures en sa présence, comme étant fait par elles.

Fait sous serment pardevant moi, ce 1er jour de juillet 1885.

Signe : CHAS. T. SONIAT,
Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques dans et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que le présent acte d'incorporation de la Compagnie des Puits Artésiens de la Louisiane a été ce jour enregistré en mon bureau dans le livre 279, folio 244.

Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1885.

Signe : GEO. GUINAULT,
Sous-Annotateur.

8juil—8,15,22,29—août

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage.

Dans l'affaire de George Godfrey et als vs Mary et Emma Godfrey et als.

No 14,324.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Propriété de valeur dans le premier district sur la rue Melpomène, entre Prytania et St Charles.

Sur la rue Annonciation, entre Robin et Terpsichore.

A l'encoignure des rues Délesle et Felicité.

PAR C. E. GIRARDEY & CO., G. G. FRIEDRICHS, Encanteur— Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D., rendu le 15 juillet 1885 et signé le 10 juillet 1885 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés après décrites, à savoir :

1° Un lot de terre situé dans le faubourg Lacourse, dans l'île bornée par les rues Melpomène, Terpsichore, Magnolia, maintenant St Charles et Prytanie. Le dit lot mesure, au pied amélioré, 28 pieds de face à la rue Melpomène, même dimension dans le fond, et 150 pieds de profondeur, étant désigné comme lot no 7 sur un plan de J. Pilie, en date du 23 décembre 1841. Ensemble avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large, avec les autres lots de terre, acquis par William Wolfrey, le 13 mars 1842, feu Jean-Baptiste, à un acte passé pardevant Théo. Seghers, antérieurement notaire. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 140 rue Melpomène, comprenant une maison de bois à deux étages.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Félicité, Religieuses et Céleste, désigné comme lot No 3 et mesure, au pied américain, 104 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Félicité, 90 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Céleste et 55 pieds 1 pouce sur la ligne qui le divise du lot No 2. Le tout est conforme au plan de J. de Armas et déposé avec E. B. Cenas, notaire. Etant la même propriété acquise par J. W. Godfrey, de la ville de Baltimore, conformément à un acte passé devant le dit notaire, le 16 avril 1859. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville et dans l'île bornée par les rues Apollonia, Religieuses et Robin et Terpsichore, mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur, au pied français, de 120 pieds, entre lignes parallèles. Le dit lot est désigné comme lot No 1, conformément au plan annexé à un acte de partage entre Pierre Trouille et Barnabé Trouille, reçu par Wm Godfrey, pardevant Robt. J. Kerr, notaire, en date du 9 mars 1851. Les améliorations comprennent un cottage à un étage, désigné par le No 182 rue Annonciation.

Conditions—Un tiers en plus comptant, au gros des acquéreurs, et le reste à un et deux ans en billet spécial et garanti par hypothèque et privilège et lieu de vendeur, portant toutes les clauses usuelles, à porter en faveur du vendeur, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour faire valoir les collocations des billets. Les améliorations doivent être assurées et la police transférée au porteur des dite billets. Les acquéreurs assumeront les taxes et les droits et exigibles en 1885, en sus du prix de leur adjudication, 10 pour cent comptant seront requis au moment de leur adjudication.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 juil—19,25—août 1,8,15,22.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Gastel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 14,874—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Huit certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Cinquième District de cette ville, (anciennement Milbourgville), désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze, sur un plan dressé par Bourgeron, en date du 10 février 1840, déposé en l'étude de Jules Mossy, anciennement notaire en cette ville. Lesquels lots mesurent comme suit : les lots numéros cinq, six, sept, huit et neuf et dix ensemble, chacun, trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Jackson, sur les profondeurs suivantes : les lots numéros cinq et six, chacun cent quarante-neuf pieds deux pouces et trois lignes, et les lots numéros sept, huit, neuf et dix, ensemble, chacun, vingt-neuf pieds six pouces de face à la rue Jefferson sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

Acte on actes de vente seront passés pardevant Félix J. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
24 juillet—24 31—août 7 14 21 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Day, Syndic, etc., vs. Mme Henriette Bienvenu.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No. 14,822.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'avantage qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément connue comme Greenville et dans l'ex No 59, borné par la ligne de la propriété Foucher de Circé, maintenant connue comme City Park, et les rues Walnut, Félicia et Celeste, conformément au plan original du dit faubourg Greenville fait par Benjamin Buisson, voyer, en date du 15 avril 1831, et déposé pour référence au l'étude de W. J. Lewis, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure, plus ou moins, quarante-quatre pieds de front sur une profondeur de cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne du City Park et cent cinquante-trois pieds de profondeur en face à la rue Walnut, et borne dans le fond par le lot de terre dernièrement vendu par le dit Victor Hébert à J. M. Barbazon.

Lequel dit lot de terre forme une partie du carré ou lot de terre acquis par le défendeur de Frank Hébert et autres, par acte passé parent Andrew Hero Jr., notaire en cette ville, le 1er mai 1883, enregistré au Bureau des transferts de cette ville, dans le livre 119, folio 91.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21juil—21 28 août4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente importante par le Shérif Civil.

Dans l'affaire de la

New Orleans Spanish Fort and Lake Rail Road Company vs. Warren S. Salter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 14,782—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI le 10 août 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° La bâtisse en bois sur le terrain du lieu de plaisance connu sous le nom de Fort Espagnol, au lac à l'extrémité du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac, la dite bâtisse faisant face à une allée commandant des crocodiles au Casino, et connue sous le nom de galerie de tir et servant à ce but.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Warren S. Salter, dans le ball consenti entre lui et la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, du Fort Espagnol et du Lac, pour la location de la propriété de la dite compagnie, ball expirant le 31 décembre 1885.

Une copie du dit ball peut être consultée sur demande en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
29juil—29—8,9 août

ANNONCE JUDICIAIRE

Abraham Greenfield vs. E. Forchimer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,841.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1885, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Premier District de cette ville, dans l'île bornée par les rues Magazine, Melicerte, maintenant Erato, Constance et Jonquille, mesurant trente-sept pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles, au pied américain.

2° Un lot de terre et les bâtisses dans le même District de l'île formant l'angle des rues Magazine et Melicerte, maintenant Erato, et mesurant trente-sept pieds onze pouces et cinq lignes de face à la première rue mentionnée de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, et quatre lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence en briques à étage avec une maison de bois à deux étages, dans le fond, sur une profondeur de 105 pieds 2 pouces de large sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence en briques à étage avec un rez-de-chaussée galerie sur la façade, corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, salle à manger et galerie derrière. Au premier étage, galerie sur la façade, quatre chambres à coucher et galerie derrière, une bâtisse en briques à étage attenant à la maison, avec appareils hydraulique, cuisine, buanderie, citerne, cour en briques et un jardin d'agrément sur la façade. Gaz dans toutes les chambres.

Second District.

3° **Un certain lot de terre**, situé dans le second District de cette ville, dans l'île borné par les rues Bourbon, Dauphine, Ste-Anne et Dumaine mesurant 48 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon, 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne, 90 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne opposée, et 48 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence en briques à étage avec une maison de bois, un corridor d'entrée avec antichambre, salon et salle à manger avec porte à coulisse, office et galerie derrière. Au premier étage, galerie sur la façade, quatre chambres à coucher, cabinet de toilette, galerie derrière avec chambres à bain et cabinet d'anglaise, cuisine en briques. Au second étage, avant sept chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, porte cochère etc. Le tout est en parfaite jouissance et parfaite bonne état. Gaz dans la maison. Cette propriété est louée $50 par mois avec ball expirant le 30 septembre 1885.

4° **Un certain lot de terre** situé dans le même District dans l'île comprise entre les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourgogne et St Claude, désigné par la lettre A d'après un plan croquis fait par Louis H. Pilié en date du 19 juin 1885. Lequel lot de terre mesure 43 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 120 pieds 2 pouces sur la ligne la plus rapprochée vers la rues St Claude, 78 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3 et 3 pieds 8 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une charmante résidence couverte en ardoise en saillie sur la façade, galerie sur le côté servant de corridor d'entrée avec antichambre, salon et salle à manger avec porte à coulisse, deux belles chambres à coucher, chambre à bain et antichambre, gaz dans la maison, cheminées en marbre blanc dans le salon et la salle à manger.

Les lustres ne sont pas compris dans la vente. Cuisine en bois couverte en ardoises ayant trois chambres, cour en briques, chacun, vingt-huit pieds de large, ayant quatre chambres, lieux d'aisance, deux citernes, un grand hangar, cour en briques, etc., etc.

Aussi, un joli jardin d'agrément.

5° **Un certain lot de terre**, situé dans le même District dans l'île comprise entre les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourgogne et St Claude, désigné par la lettre B d'après un plan croquis fait par Louis H. Pilié en date du 19 juin 1885. Lequel lot de terre mesure 43 pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur de 78 pieds 8 pouces sur la ligne divisant le lot No 4 de la 18 pieds 6 pouces sur une profondeur de 78 pieds 8 pouces sur une ligne courant parallèle avec la rue Ste-Anne, 18 pieds 6 pouces de profondeur du côté de la ligne divisant du lot No 3, 43 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne courant parallèle avec la rue Ste-Anne, de la ligne de profondeur du côté de la ligne du lot No 2, 40 pieds 8 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une maison double couverte en ardoises, ayant quatre chambres, quatre cabinets, cuisine de quatre chambres, puits et bitiques, citerne, lieux d'aisance, hydrant, cour bitiques, etc., etc. Gaz dans la maison.

6° **Un certain lot ou portion de terre** situé dans le même district, dans l'île comprise entre les rues Ste-Anne, Dumaine, St Claude et Bourgogne, désigné par la lettre C, et mesurant d'après le susdit croquis plan de Louis H. Pilié, 18 pieds 6 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de 64 pieds sur la ligne le divisant du lot B, de la 4 pieds 6 pouces 2 lignes sur une ligne courant parallèle avec la rue Ste-Anne, de la sur une autre profondeur de 31 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot B 95 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne vers la rue des Remparts, et 31 pieds 11 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une maison en briques à étage avec quatre chambres, deux cabinets et galerie derrière, cuisine de quatre chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.

La tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acquéreurs.

28 juil—28—1 8,15,22,29

Cottage sur la Promenade Carondelet, No. 133.

Maison haute en briques rue Robertson, No. 230.

Petite bâtisse en bois rue Orléans, No. 319.

Succession de Joseph Lagarde et épouse.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 15 août 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date le 7 juillet 1885, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 29 juillet 1885, No 14,791, du dossier, pour le compte de la succession de feu Jean Carter, il sera vendu à l'encan :

1° Un terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'île borné par les rues Liberté, Howard, Commune et Gravier, désigné par le lot No. 7 et mesurant 24 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Les améliorations comprennent **une résidence en bois à deux étages**, recouverte en